



## Des indépendances octroyées aux relations bilatérales et multilatérales postcoloniales entre pays africains et pays occidentaux : Un néocolonialisme déguisé ?

---

N'ZORE Niangoran Jean Martial

Université Alassane Ouattara de Bouaké

[yeshuanzore@gmail.com](mailto:yeshuanzore@gmail.com)

**Résumé :** La plupart des indépendances africaines ont été octroyées et non arrachées. A cet effet, les différents accords signés ont favorisé la persistance du paternalisme colonial. Ainsi, le pouvoir politique est, dans de nombreux pays africains, influencé par des puissances étrangères. Au plan économique, ces puissances continuent de tirer profit du continent africain à travers l'octroi d'importants marchés à leurs multinationales, l'exploitation des matières premières et un système monétaire qui leur permet d'influer sur les économies des pays africains. Aussi, à travers l'implantation de bases militaires dans les pays africains, ces puissances continuent de s'immiscer dans la vie quotidienne de ces pays comme à l'époque coloniale. Par ailleurs, la colonisation et le nazisme n'ont pas les mêmes échos quant à leurs impacts sur les peuples qui les ont subis. Pourtant, ce sont deux actes de même nature. Les indépendances n'étant pas véritablement acquises dans la décolonisation, ces anciennes puissances coloniales continuent d'exercer une influence et une domination néocolonialiste sur les Etats africains. Cette nouvelle forme d'impérialisme doit être boutée hors du continent africain.

**Mots clés :** Colonisation - indépendances - postcolonialisme - néocolonialisme

**From independence granted to postcolonial bilateral and multilateral relations between African and Western countries: neocolonialism in disguise?**

**Abstract:** Most African independences have been granted and not wrested. To this end, the various agreements signed have encouraged the persistence of colonial paternalism. So political power is, in many African countries, influenced by foreign powers. Economically, these powers continue to benefit from the African continent through the granting of large markets to their multinationals, the exploitation of raw materials and a monetary system that allows them to influence the economies of African countries. Also, through the establishment of military bases in African countries, these powers continue to interfere in the daily life of these countries as in the colonial era. Furthermore, Western colonization and Nazism do not have the same impact in terms of their impacts on the people who suffered them. However, they are two acts of the same nature. Since independence was not truly acquired in decolonization, these former colonial powers continue to exercise neocolonialist influence and domination over African states. This form of imperialism must be driven out of the African continent.

**Keywords:** colonization - independence - postcolonialism - neocolonialism

## Introduction

Les relations entre les anciennes métropoles coloniales et leurs ex-colonies africaines sont très controversées ces dernières décennies. Ces anciennes puissances coloniales dans leur ensemble et particulièrement la France, sont accusés d'exercer leur domination coloniale sous une autre forme appelé le néocolonialisme. Les fondements des relations entre anciens colons et anciennes colonies sont dénoncés par de nombreux intellectuels d'Afrique et d'ailleurs. L'ingérence de ces anciens pays colonisateurs dans les questions politiques, sociales, économiques, militaires et électorales, suscite de l'indignation chez les peuples anciennement colonisés, qui maintenant indépendants, remettent en cause des relations interétatiques biaisées entre ces pays et les leurs. Il apparaît alors fondamental de se poser la question de savoir la nature des relations bilatérales qui unissent anciens colons et anciennes colonies, en vue de contribuer à l'essor du continent africain.

Cette préoccupation sera disséquée par le truchement de la théorie postcoloniale et de la sociocritique. La théorie postcoloniale est en effet, une étude critique du colonialisme. Elle remet en cause l'historiographie coloniale qu'elle entend réécrire, et rejette les entreprises néocolonialistes. Elle fournit des outils critiques permettant d'analyser les écrits produits par des auteurs d'anciennes colonies et de façon plus globale porte un regard critique sur le colonialisme. Cette théorie s'intéresse au fait colonial dans sa diversité à savoir la violence et l'exploitation coloniale, les rapports colonisateur-colonisé, les représentations coloniales de la culture, de l'identité et de la « race », l'analyse du discours colonialiste, les interactions culturelles, en particulier l'hybridité biologique, culturelle et linguistique, qui résulte de la colonisation, de la décolonisation et du néocolonialisme. C'est une perspective critique qui remet en cause les relations d'altérité, culturelles, l'humanisme occidental et sa pensée universitaire en pleine mondialisation (Kathleen, 2007, pp. 151-164). C'est un concept idéologique et politique à cheval entre deux ères: colonisation et décolonisation. Dans cette logique critique, il témoigne bien aussi des forces inégales et inégalitaires de la représentation culturelle dans le monde comme nous l'explique Homi Bhabha :

La critique postcoloniale porte témoignage des forces inégales de représentation culturelle impliquées dans la lutte pour l'autorité politique et sociale au sein de l'ordre mondial moderne. Les perspectives postcoloniales émergent du témoignage colonial des pays du tiers monde et des discours des « minorités » au sein des divisions géopolitiques entre Est et Ouest, Nord et Sud. Elles interviennent dans ces discours idéologiques de la modernité qui s'efforcent de donner une « normalité » hégémonique au développement inégal et aux histoires différencielles souvent désavantagées des nations, des races, des communautés, des peuples. Elles formulent leurs révisions critiques autour des questions de différence culturelle,

d'autorité sociale et de discrimination politique pour révéler les moments antagonistes et ambivalents au sein des « rationalisations » de la modernité (Homi, 2007, p. 267)

En ce qui concerne la sociocritique, c'est une méthode qui propose une lecture socio-historique du texte. Elle trouve ses fondements littéraires dans la lecture idéologique d'un texte via son esthétique liant ainsi le fond et la forme dans sa perspective sociale. Selon Pierre Zima : « *les œuvres littéraires ou œuvres d'art en général sont produites à partir de certaines normes esthétiques, et celles-ci ne sauraient être isolées de l'ensemble des normes sociales* » (Zima, 2000, p. 203). Le texte littéraire émane d'une idéologie et véhicule lui-même une ou plusieurs idéologies. Il est avant tout, l'expression d'un social vécu par la médiation de l'écriture. Le lien manifeste entre société et littérature est aussi évoqué par Edward Saïd dans son ouvrage *L'Orientalisme*. Pour lui, littérature et société sont indissociables :

On suppose trop souvent que la littérature et la culture sont politiquement et même historiquement innocentes; cela m'a toujours semblé faux, et l'étude que j'ai faite de l'orientalisme m'a convaincu (et convaincra, je l'espère, mes collègues en littérature) que société et culture littéraire ne peuvent être comprises et étudiées qu'ensemble (Saïd, 2005, p. 41).

Ainsi, cette étude s'engage à d'abord définir le néocolonialisme. Ensuite, elle analysera les circonstances de proclamation des indépendances des pays africains et les relations entre anciens colons et anciennes colonies puis mettra en relief l'impact du néocolonialisme sur les Etats qui le subissent. Enfin, elle évoquera la question du colonialisme occidental et du colonialisme allemand dans une perspective comparative afin de susciter un éveil de conscience pour révoquer toute tendance néocolonialiste.

### **1. Qu'est-ce que le néocolonialisme ?**

Le néocolonialisme désigne une politique impérialiste menée par une ancienne puissance coloniale vis-à-vis de son ancienne colonie, utilisant diverses méthodes d'influence et de domination, à son propre intérêt ainsi que celui de ses entreprises. Ce mot qui trouve son origine chez Jean-Paul Sartre en 1956 (Ardant, 1965, pp. 837-855), a été évoqué pour la première fois dans un discours par Kwame Nkrumah, qui y a consacré un livre (Nkrumah, 1965/2009). Ce terme a pris de l'ampleur juste après le processus de décolonisation qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale ayant fait suite à la lutte menée par plusieurs mouvements nationaux d'indépendances dans les colonies. Le néocolonialisme se manifeste de diverses manières. A la domination militaire officielle se substitue des prétextes humanitaires et démocratiques pour justifier la présence militaire. Les ex-colonisateurs justifient leurs actions par un climat d'insécurité qui règnerait dans ces pays. Ils utilisent la propagande de guerre pour obtenir le

consentement des populations occidentales (Lippmann, 1922). Aussi, les médias liés aux intérêts des grandes entreprises exploitantes et de vente d'armes taisent en grande partie les événements où la responsabilité des grandes puissances est directement concernée (Noam, Edward, 2008).

Par ailleurs, le néocolonialisme peut s'exprimer à travers la signature avec les différents dirigeants des anciens pays colonisés, d'accords commerciaux basés sur la corruption, des méthodes financières favorisant l'endettement de ces pays, et de façon relativement officielle des politiques économiques et culturelles permettant aux anciennes métropoles coloniales de garder leur influence sur les pays moins puissants. Dans cette configuration des choses, les anciens colons pourraient détenir la primauté des échanges commerciaux dans leurs anciennes colonies. Et leurs entreprises se verront attribués les plus grands marchés. Ce qui est une continuité viscérale de la domination coloniale.

## **2. Des indépendances mal acquises aux relations postcoloniales entre anciens colons et anciennes colonies : un changement de tactique coloniale**

Lors des indépendances africaines pour la plupart négociées et non arrachées, les anciens gouverneurs blancs ont veillé à ce que le pouvoir revienne à leurs protégés dans plusieurs pays africains, pour qu'ils puissent continuer à diriger leurs "anciennes-nouvelles colonies" par le biais de ces dirigeants. De nombreuses indépendances ont été un échec puisque basées sur un système paternaliste vis-à-vis de l'ancien colon. Car les colons ont voulu perpétuer la colonisation en usant d'autres moyens. Selon Nkrumah:

The idea that Britain, France, or any other colonial power should keep its colonies under "tutelage" until they believe they become "capable" of self-government is flawed and ill-conceived. The colonial powers cannot afford to expropriate themselves. And then to imagine that these colonial powers will give freedom and independence to their colonies on a silver platter without constraint is the height of madness<sup>1</sup> (Nkrumah, 1957, p. 47).

C'est pourquoi, pour avoir main mise sur la situation, ils militent pour l'accession au pouvoir d'une personne qui leur est favorable en ce sens. Ainsi, tous ceux qui semblent se mettre en travers de cette mesquinerie, sont considérés comme des mauvaises herbes à arracher. Les indépendances africaines furent un désespoir à cause des agissements néocolonialistes des occidentaux, de connivence avec des élites acquis à leur solde comme nous pouvons le lire dans *Penser le postcolonial* :

---

<sup>1</sup> Ma traduction : L'idée que la Grande Bretagne, la France ou toute autre puissance coloniale maintienne sous « tutelle » ses colonies jusqu'à ce qu'à leur avis, elles deviennent « capables » de s'autogouverner est erronée et mal conçue. Les puissances coloniales ne peuvent pas se permettre de s'exproprier. Et puis, imaginer que ces puissances coloniales donneront liberté et indépendance à leurs colonies sur un plateau d'argent sans contrainte est le comble de la folie.

Dans le monde anciennement colonisé, l'espoir placé dans la souveraineté formelle, c'est-à-dire dans l'indépendance politique, fut brutalement réduit à néant par les formes de l'hégémonie européenne et états-unienne, et par la mainmise obstinée sur le pouvoir d'élites locales parasites (Neil, 2006, p. 367).

La domination et l'exploitation des peuples africains persistent donc à travers les agissements des puissances étrangères et celles des dirigeants africains. C'est cette nouvelle forme de domination, de colonialisme qui est dénommée : le néocolonialisme. Cette nouvelle forme exploitation est selon Ngugi Wa Thiong'o:

the continued economic exploitation of Africa's labour power by international monopoly capitalism through continued creation and encouragement of subservient weak capitalistic economic structures, captained or overseered by a native ruling class. In the sphere, this class will often make defense pacts and arms agreements with the former colonial masters as a guarantee of its continued claim to political power<sup>2</sup> (Ngugi, 1981, p. 24).

Selon lui, l'Afrique continue d'être exploitée économiquement par l'entremise d'un capitalisme monopoliste international à travers la création et l'encouragement continus de structures économiques capitalistes faibles, dominées ou supervisées par la classe dirigeante indigène. Et cette classe dirigeante conclue souvent des pactes de défense et des accords d'armement avec les anciens maîtres coloniaux pour les aider à s'éterniser au pouvoir. Et tant qu'un dirigeant d'une ex-colonie continuera à satisfaire aux exigences de son ancienne métropole, celle-ci le soutiendra à tout prix dans son désir de s'éterniser au pouvoir, et mettra tout en œuvre pour le conforter dans cette posture. De l'avis de Kourouma, les indépendances des pays africains ne se sont pas faites dans la décolonisation mais dans la continuité de l'aliénation avec des présidents choisis par les anciens colons. Vu les pressions internes et surtout externes que subissaient les colons, ils ont juste trouvé une méthode pour octroyer officiellement l'indépendance à leur colonies tout en les dominant officieusement. C'est ce que nous dit l'écrivain ivoirien à propos de l'exemple de l'indépendance octroyée par le général De Gaulle à plusieurs colonies françaises :

De Gaule parvint à octroyer l'indépendance sans décoloniser. Il y réussit en inventant et en entretenant des présidents de la République qui se faisaient appeler pères de la nation et de l'indépendance de leur pays, alors qu'ils n'avaient rien fait pour l'indépendance de leur République et n'étaient pas les vrais maîtres, les vrais chefs de leurs peuples (Kourouma, 1998, pp. 81-82).

---

<sup>2</sup> Ma traduction: L'exploitation économique continue de la force de travail de l'Afrique par le capitalisme monopoliste international à travers la création et l'encouragement continus de structures économiques capitalistes faibles, dominées ou supervisées par une classe dirigeante indigène. Dans ce cadre, cette classe conclura souvent des pactes de défense et des accords d'armement avec les anciens maîtres coloniaux comme une garantie de sa prétention continue au pouvoir politique.

A cette allure, ces indépendances ne pouvaient aucunement apporter une véritable souveraineté aux pays concernés puisque ce n'en étaient pas de véritables, mais des simulacres d'indépendances. Comprendre donc aujourd'hui le mécanisme néocolonial de la politique des anciens pays colonisateurs et y mettre fin revient d'abord à analyser la manière dont chaque pays a obtenu son indépendance et les différents accords qui ont été signés par les dirigeants de ces pays. C'est en connaissance des différents accords et des partenariats signés entre les dirigeants africains des indépendances et les pays colonisateurs que l'on saura comment s'y prendre en vue de mettre fin à toute tendance néocolonialiste et de redéfinir les relations entre les pays africains et les anciens pays colonisateurs. Parce que bon nombre des dirigeants africains, qui ont proclamé avec les colons, les indépendances des colonies ont été soumis à un certain nombre de contraintes de la part du colon comme c'est le cas principalement des colonies françaises d'Afrique selon Kourouma :

La communauté était parvenue, dans les autres territoires, à faire plébisciter comme chef de gouvernement, par des élections législatives et des référendums qu'elle avait réussi à truquer, l'élus de la colonie que le général de Gaulle avait préféré et dont les paroles ne juraient pas trop avec la thèse colonialiste de l'infériorité du nègre voleur et paresseux. Le nouveau chef de gouvernement choisi par le général avait été forcé – parfois en dépit de sa propre réticence, comme en République des Ebènes, insinue le répondant – de proclamer l'indépendance de la colonie dans l'interdépendance et en toute amitié avec la France. La proclamation solennelle achevée, il avait présenté le drapeau qu'on lui avait conseillé comme emblème de la nation, avait chanté l'hymne national qu'on lui avait composé, s'était décoré du grand cordon de l'Ordre qu'il venait d'instituer et s'était proclamé Président rédempteur, Père de la nation et de l'indépendance (Kourouma, 1998, pp. 82-83).

Les indépendances ayant été proclamées de cette manière, il est plus qu'évident que la décolonisation n'est pas encore totale et que l'influence des anciens colons sur les pays africains demeure. Ces colons n'ont juste fait que changer de méthodes pour adopter des méthodes favorisées par les conditions dans lesquelles de nombreux pays africains ont obtenu leur indépendance. Ils continuent donc d'exercer leur domination sur ces pays, en contribuant à faire venir au pouvoir dans ces pays, des dirigeants qui leurs sont favorables, puisqu'ils ont été invités à la vie politique de ces pays. Ils sont considérés pas ces pays africains comme des pays amis et des partenaires. En tant que pays amis et observateurs d'élections, ils arrivent à faire venir au pouvoir leur poulain par un mécanisme de truquage des élections ou par la voie des armes. Soit en soutenant le pouvoir en place, soit en soutenant des rébellions comme ce fut le cas contre Kadhafi en 2011. Les métropoles coloniales ont ainsi réussi à installer dans beaucoup de pays, des présidents qui leurs sont favorables et qui pourraient continuer à jouer le rôle de commandant de cercle comme à l'époque coloniale.

Et tant qu'ils continueront à jouer ce rôle, ils seront toujours protégés par des soi-disant accords de défense signés entre les nouveaux pays indépendants et leurs anciens maîtres colonisateurs. Lesquels accords leur permettent d'intervenir dans ces pays. Nous avons par exemple l'intervention de la France en Côte d'Ivoire, en 2004 qui s'est soldé par des tirs contre des populations civiles. Ces soi-disant accords de défense ne sont que pour les colons un gage pour continuer à exercer légalement leur domination militaire et au-delà, une domination politique et économique. Ces accords de défense sont en quelque sorte une nouvelle appellation des traités de protectorats qui existaient à l'époque coloniale. Au nom de ces soi-disant accords de défense, la France par exemple, se réserve le droit d'intervenir militairement sur les territoires de ses anciennes colonies. Et ce, si et seulement si cela y va de la protection de ses intérêts. Pour ce faire, elle intervient parfois dans des pays africains sans le moindre appel de leurs dirigeants comme le martèle l'historien camerounais Sango Muledi :

En pratique, la France intervient militairement en Afrique lorsque son intérêt lui commande de le faire, qu'elle ait été sollicitée ou non par l'un de ses « clients ». Expressément invitée par le président du Congo (Fulbert Youlou) à intervenir à Brazzaville en 1963, elle s'abstint de le faire, et l'émeute balaya le régime de l'Abbé Youlou comme un fétu de paille. L'année suivante, à Libreville (Gabon), aucun appel ne vint des autorités légales du pays (mises dans l'impossibilité matérielle de le faire), pourtant Paris dépêcha ses légions de parachutistes à Libreville, noyant ainsi dans le sang un coup d'Etat qui n'avait fait aucun mort (français ou gabonais) jusque-là. De même à Bangui, en 1979, c'est de son propre mouvement que le chef de l'Etat français a décidé d'aller renverser le régime de l'empereur Bokassa 1<sup>er</sup> ... Autrement dit, comme du temps du régime colonial direct, l'intérêt de la France demeure, pour les nouveaux protectorat d'Afrique noire, le facteur déterminant dont dépend la sécurité intérieure et extérieure des membres du nouvel empire français d'Afrique (Muledi, 1981, p. 26).

Selon François-Xavier Verschave, l'Etat français a joué un rôle de premier plan dans l'instauration d'une politique néocolonialiste (Verschave, 2004, p. 9), et les troupes françaises en Afrique et les services secrets sont souvent impliqués (Verschave, 2004, pp. 23-24) dans les coups d'Etat ayant pour résultat l'instauration d'un régime favorisant les intérêts des multinationales françaises. En plus, les anciens colons, et d'autres pays économiquement forts, continuent de maintenir leur présence dans les économies des pays africains, particulièrement pour ce qui concerne les matières premières puisqu'il y a un déficit d'unité de transformation dans les pays africains et, que les matières premières sont exclusivement exportés hors du continent.

### **3. L'impact du néocolonialisme sur les Etats qui le subissent**

L'Etat qui subit le néocolonialisme reste théoriquement indépendant et possède les apparences extérieures de la souveraineté, mais en fait son système

économique et sa politique sont dirigés du dehors. Le peuple n'y est point maître de son destin; son sort est réglé selon les convenances d'étrangers agissant dans leur propre intérêt. Les pays qui subissent le néocolonialisme apparaissent pour les néocolonialistes comme un réservoir de main-d'œuvre à bon marché et de matières premières à moindre coût. Avec la complicité des dirigeants de ces pays, les néocolonialistes gèrent les marchés au détriment des entreprises locales comme nous l'illustre si bien ce passage de *Le démagogue* de Chinua Achebe: « Tu sais très bien, T.C. que nous ne pouvons pas nous fier à nos jeunes cadres. C'est ce qui me fait toujours dire que je préfère avoir affaire avec les Européens... Quoi? Ne t'en fais pas au sujet de la presse, je veillerai à ce qu'ils n'en parlent pas » (Achebe, 1977, p. 67). Ces dirigeants choisissent de donner les grandes opportunités et les marchés les plus fructueux aux entreprises et structures appartenant à des étrangers, particulièrement à l'Etat ou aux ressortissants de l'ex-métropole coloniale. Ils le font soit par contrainte vis-à-vis de l'ancien maître colonisateur soit dans le but de se partager les ressources du pays avec ces structures.

Les économies des pays qui subissent le néocolonialisme sont le plus souvent influencées par les multinationales étrangères. Certes, ces multinationales investissent dans les pays où elles sont implantées, et cela n'est pas mauvais en soi. Mais cet investissement ne profite pas toujours à tous les citoyens. Certains n'en récoltent que les aspects néfastes tels que les catastrophes humanitaires, environnementales et écologiques. A ce sujet, le cas de la compagnie Shell au Nigeria est très révélateur. Son exploitation pétrolière dans le delta du Niger a occasionné des dégâts environnementaux dus à des fuites de pétrole. Dans de telles conditions, il est bien plus qu'évident que ces pays aient du mal à se développer et qu'ils soient maintenus dans le sous-développement. En conséquence, ils sont soumis à une dépendance perpétuelle qui permet aux néocolonialistes, par l'entremise de leurs multinationales, d'y exploiter parfois abusivement la main d'œuvre et les matières premières. Ce qui restreint l'accès aux techniques avancées de production qui permettraient de développer les économies de ces pays. C'est par des moyens économiques et financiers que le contrôle néo-colonialiste s'exerce le plus souvent. A ce sujet, Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla écrivent :

L'un des objectifs principaux de l'entreprise coloniale des Européens en Afrique, au XIX<sup>e</sup> siècle, est l'appropriation d'une grande partie des richesses du continent à travers l'instauration de régimes commerciaux à l'avantage des métropoles. Dans ce but, les pouvoirs coloniaux devaient contrôler les circuits de production et d'échange. Et ce contrôle passe forcément par celui de la monnaie. Afin de briser les résistances locales et de faire accepter leurs monnaies, les colonisateurs utilisèrent



tous les moyens de pression à leur disposition et n'hésitèrent pas à recourir alternativement au droit colonial et à la violence (Fanny et Ndong, 2018, p. 15).

Cette monnaie imposée aux ex-colonies dont parlent Fanny et Ndong, en l'occurrence le franc CFA et le système d'échange commercial y afférant, continuent d'être utilisés par les anciens colonisateurs pour exploiter les pays africains qui en dépendent toujours. Selon Séraphin Prao, « la zone franc est perçue, au regard de plusieurs observateurs tant africains qu'occidentaux, comme une zone néocoloniale. Elle a constitué historiquement un espace polarisé, au sens de Perroux, avec un pays foyer et des pays affiliés » (Séraphin, 2012, p. 46). Pour lui l'indépendance est aussi monétaire : « Le pouvoir de battre monnaie a toujours été reconnu comme attribut de la souveraineté nationale » (Séraphin, 2012, p. 162). C'est pourquoi il suggère que les indépendances africaines soient aussi monétaires car c'est selon lui la véritable libération : « La véritable libération n'est pas une pseudo-indépendance où les Présidents à Responsabilité Limitée voisinent avec une économie dominée par le pacte colonial dont le franc CFA est le pilier central » (Séraphin, 2012, p. 166)

Cependant, le néocolonialisme peut aussi s'appuyer sur l'implantation de bases militaires ou sur la présence de conseillers militaires, économiques ou politiques. A ce sujet, aucune confusion ne doit être faite entre coopération et ingérence. Une « coopération » signifie l'action de coopérer, c'est-à-dire d'opérer conjointement avec quelqu'un, collaborer. Or une « ingérence » désigne l'action de s'ingérer, c'est à dire de se mêler de quelque chose sans avoir le droit, l'autorisation, ou sans être requis. Alors quand dans une prétendue coopération, c'est l'un des signataires de l'accord en occurrence l'occident, qui implante des bases militaires dans l'autre pays et qui influence les décisions politiques, économiques, sociales, militaires, électorales, en donnant prestement son avis concernant les questions relatives à ces domaines, il est indéniable qu'il s'agit d'un système néocolonialiste. La France par exemple, a signé avec les pays francophones d'Afrique subsaharienne des accords de défense et/ou d'assistance militaire (Robin, 1982, pp. 99-103). Cela lui permet de s'immiscer dans les affaires relatives à la sécurité de ces pays, d'y maintenir et renforcer son influence dans le but d'intensifier leur dépendance vis-à-vis d'elle. Pour lutter contre le néocolonialisme, certains leaders politiques africains dont Kwame Nkrumah suggéraient une Afrique unie dans laquelle sont mis en avant les intérêts des peuples d'Afrique d'où le sentiment de panafricanisme. Dans cette même logique, René Dumont écrivait que:

L'unité africaine aiderait les pays du continent à manifester un neutralisme économique vis-à-vis du bloc européen, et qu'un rattachement trop étroit et trop exclusif à ce bloc serait alors satellisation que l'on pourrait légitimement qualifier de néocolonialisme (Dumont, 1925, p. 125).

Par contre, il serait quasiment impossible de dire non au néocolonialisme avec des dirigeants qui comme Chef Nanga, prennent des pots de vin pour attribuer des contrats aux entreprises étrangères au détriment des entreprises locales :

L'édifice en question était un bâtiment ultra moderne de quatre étages qui s'élevait à côté de la maison actuelle et qui n'allait pas tarder à faire du bruit. C'était, comme nous devons l'apprendre, un présent de la Société Européenne d'Entreprise « Antonio et Fils » à laquelle Nanga avait accordé un contrat d'un demi-million de livres pour la construction de l'Académie Nationale des Arts et Sciences (Achebe, 1977, p. 143).

Il faut aussi que l'africain cesse de se complaire face à l'occident. C'est ce qu'Achebe dénonce en ces termes: « Nous avons tous accepté de la part des Blancs des choses que nous n'aurions jamais tolérées de la part de nos frères Noirs » (Achebe, 1977, p. 69). Achebe fustige ici le complexe d'infériorité développé par les africains. Car, ce sentiment d'infériorité favorise les actions néocolonialistes des anciennes métropoles coloniales. L'implication des anciens pays colonisateurs et de d'autres pays plus développés dans les affaires des pays africains dits indépendants met à mal le statut d'indépendants de ces pays. Cela ne veut pas dire que les pays africains ne doivent avoir aucun rapport avec leurs anciens pays colonisateurs. Mais s'il doit y avoir des relations entre ces pays, cela doit être des relations d'Etat à Etat sans qu'un pays ne soit sous la tutelle d'un autre. Malgré donc la proclamation des indépendances africaines depuis maintenant plusieurs décennies, le colonialisme a fait place au néocolonialisme qui se manifeste si puissamment dans de nombreux pays africains. Certains politiciens africains, de connivence avec leurs alliés issus de nations étrangères perpétuent l'exploitation et le pillage des richesses et des ressources naturelles du continent. Cela se matérialise par des détournements de fonds publics.

Pourtant, si l'on a vraiment mis fin à la colonisation et que les pays africains sont véritablement indépendants, ils doivent pouvoir se comporter comme des Etats à part entière. La page des indépendances telle qu'elle est conçue actuellement où les anciennes colonies continuent d'être sous la tutelle de leurs anciens pays colonisateurs doit être entièrement tournée pour qu'il y ait de nouvelles relations entre Etats souverains. C'est une persistance du système coloniale. Car il ne faut pas l'oublier, la colonisation a été de la part des colons exploitation, violence et calomnie vis-à-vis des colonisés. C'est cette triste réalité qui a amené Aimé Césaire à la dénoncer avec virulence :

A mon tour de poser une équation : colonisation = chosification.  
J'entends la tempête. On me parle de progrès, de « réalisations », de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de cultures confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées.

On me lance à la tête des faits, des statiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer.

Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse.

Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme.

On m'en donne plein la vue de tonnage de coton, ou de cacao exporté, d'hectares d'ailliers ou de vignes plantés.

Moi, je parle d'économies naturelles, d'économies harmonieuses et viables, d'économies à la mesure de l'homme indigène désorganisées, de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orienté selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de matières premières (Césaire, 1955, pp. 19-20).

Analysant les propos de Césaire et conformément au vécu des peuples africains, il est inconvenable de dire que la colonisation fut une mission civilisatrice comme l'ont fait entendre les colons. C'est une page sombre de l'histoire de l'Afrique qu'il faille définitivement tourner comme il l'est du nazisme.

#### **4. De la colonisation occidentale à la colonisation allemande : deux crimes de même nature contre l'humanité à ne plus faire ressurgir**

L'évocation de la colonisation européenne de l'Afrique ne suscite pas toujours les mêmes émotions et ressentiments que celle du nazisme. Le nazisme est officiellement reconnu comme une horreur et un crime contre l'humanité. Cependant ce qu'a fait Hitler, que nous condamnons bien évidemment est aussi une colonisation. Ainsi, de la même manière que l'on condamne la colonisation allemande qui fut appelé nazisme, l'on doit aussi condamner la colonisation occidentale qui fut appelé « mission civilisatrice ». La France par exemple, qui a colonisé un très grand nombre de pays africains à croupi durant des années sous la colonisation allemande. Elle condamne vigoureusement la colonisation allemande sans forcément le faire en ce qui concerne son entreprise coloniale en Afrique. Pourtant, il s'agit bien dans les deux cas du même impérialisme pratiqué avec des moyens techniques et des méthodes différentes. A ce propos, Ahmadou Kourouma disait :

Les habitants de ce pays [la France] ont vécu quatre ans sous la domination allemande. Ils ne l'ont jamais oublié. Ils n'arrêtent pas non plus de dénoncer les crimes commis par les régimes de l'Est. La colonisation de l'Afrique ? Ils n'en parlaient pas. Je voulais leur dire : « Quoi ! Vous avez eu quatre ans d'occupation et

vous en faites un plat. Vous oubliez que nous avons vécu cela des décennies durant, que nous avons connu les travaux forcés et toutes les autres formes de servitudes ? (Kourouma cité par Mongo-Moussa, 2000, p. 74).

Il faut que la France et toutes les métropoles coloniales qui ont vécu le nazisme et qui le considère comme une page sombre de leur histoire, sachent que la colonisation fut aussi une page sombre de l'histoire de l'Afrique. Ce sont en effet, deux idéologies qui ont causé beaucoup de torts aux peuples qui les ont subis. Ce sont deux idéologies coloniales avec des caractéristiques quasi-similaires. La colonisation peut en effet se définir comme un processus d'expansion territoriale et/ou démographique qui se caractérise par des flux migratoires se déroulant sous la forme d'une migration, d'une occupation plus ou moins rapide voire d'une invasion brutale d'un territoire. Dans ses formes les plus extrêmes, la colonisation peut s'accompagner d'une marginalisation, d'une réduction et – dans les cas les plus féroces – de massacres ou de génocide des populations autochtones.

La colonisation peut avoir pour but l'exploitation d'avantages réels ou supposés (matière première, main-d'œuvre, position stratégique, espace vital, etc.) d'un territoire au profit de sa métropole à travers l'Etat qui taxe soit ses colons, soit les sociétés exploitant les ressources minières ou autres. Surtout, elle est fondée sur une idéologie raciste basée sur la supériorité d'une « race » par rapport à une autre, d'un peuple par rapport à un autre. La colonisation européenne de l'Afrique reposait sur cette idéologie. Hitler aussi avait fondé son mouvement sur le racisme. De fait, le nazisme prônait la supériorité de la « race aryenne » sur toutes les autres « races » humaines. Ce qu'il nomme « race aryenne » est en fait une notion à la fois morphologique, culturelle et religieuse. Selon la conception nazie, les premiers Aryens ressemblaient aux représentants des peuples nordiques, l'idéologie du *Troisième Reich*<sup>3</sup> translatant le berceau oriental des Aryens sur le territoire du nord de l'Allemagne et du sud de la Scandinavie (Chapoutot, 2008, p. 24). Le « véritable » aryen est alors celui qui est physiquement proche du canon germanique. La « race » aryenne doit donc selon l'idéologie nazie conserver la pureté de son sang pour concentrer le génie humain dans une race qui dominera le monde. Par conséquent, l'idée de supériorité d'un peuple par rapport à un autre est à la fois partagée par l'idéologie coloniale occidentale et par l'idéologie nazie. Ainsi, si l'on rejette aujourd'hui tout acte qui fait revivre les douleurs du nazisme, l'on doit en faire autant pour la colonisation. La colonisation occidentale et le nazisme ne sont pas diamétralement opposés. Ce sont plutôt des idéologies suprématistes

---

<sup>3</sup> Le Troisième Reich désigne l'Etat allemand nazi dirigé par Adolf Hitler de 1933 à 1945. Ce terme est souvent utilisé en alternance avec celui d'« Allemagne nazie ».

convergentes. A bas donc le nazisme ! A bas aussi la colonisation ! Car la colonisation occidentale du continent africain est un crime contre l'humanité au même titre que la colonisation allemande appelée Nazisme.

Il ne s'agit pas ici, de légitimer le nazisme ou de s'en réjouir pour exprimer un dégoût de la colonisation occidentale mais de faire comprendre que les deux sont pareils : des crimes contre l'humanité. Le nazisme a été cruel pour le monde et les occidentaux en particulier, il en est de même pour la colonisation occidentale du continent africain. La colonisation a été source de maltraitance, de domination, de déshumanisation, de massacre et de pillage tout comme le nazisme. Ainsi donc, autant l'on condamne le nazisme, autant l'on doit condamner la colonisation occidentale. Si de nos jours, l'on est dans l'amertume quand l'on évoque le nazisme et que toutes les actions qui tendent à le faire revivre sont condamnées, il faut en faire de même pour la colonisation. Tout acte à caractère néocolonial doit donc être condamné avec virulence et être annihilé.

### **Conclusion**

Depuis les différentes proclamations des indépendances, les pays africains devinrent des Etats souverains devant s'assumer et se développer en exploitant eux-mêmes leurs ressources et leurs potentialités. C'est bien ce qui a été officiellement annoncé au cours des célébrations de ces indépendances. Mais dans la pratique quotidienne et dans la gestion des affaires politiques, socio-économiques, militaires et culturelles, des actions contraires au statut de pays indépendants sont notées de la part des anciennes nations colonisatrices vis-à-vis des pays africains. Et ce, de connivence avec certains dirigeants africains véreux qui ne pensent qu'à leur bien être personnel au détriment de l'intérêt général de la nation. Cette analyse a donc décelé de nombreux faits caractérisant l'époque coloniale qui subsistent encore dans les relations entre les anciennes métropoles occidentales et les pays africains dits indépendants. Officiellement ces nations africaines sont indépendantes mais officieusement la domination et l'influence des anciens colons persistent sous une autre forme : le néocolonialisme. C'est cette nouvelle forme de colonisation aussi nocive que la précédente qui est récusee et dénoncée avec véhémence par les écrivains et intellectuels d'Afrique et d'ailleurs.

### **Références bibliographiques**

- ACHEBE Chinua, 1977, *Le démagogue* (Titre original : A man of the people, 1966, traduit par A. Diop), Nouvelles éditions africaines, Dakar.
- ARDANT Philippe, 1965, « Le néo-colonialisme : thème, mythe et réalité », *Revue française de science politique*, 15<sup>e</sup> année, n° 5, pp. 837-855.

- BHABHA Homi, 2007, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* (traduit de l'anglais par Françoise Bouillot), Payot, Paris.
- CESAIRE Aimé, 1955, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, Paris.
- CHAPOUTOT Johann, 2008, *Le national-socialisme et l'Antiquité*, Presses Universitaires de France, Paris.
- CHOMSKY Noam, EDWARD Herman, 2008, *La fabrication du consentement, De la propagande médiatique en démocratie*, Editions Agone, Marseille.
- DUMONT René, 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Editions du Seuil, Paris.
- FANNY Pigeaud et NDONGO Samba Sylla, 2018, *L'arme invisible de la francafrique. Une histoire du franc CFA*, Editions La découverte, Paris.
- GYSSELS Kathleen, 2007, « Les crises du «postcolonial» pour une approche comparative », *Revue internationale de politique comparée*, N° 1, Vol. 14, pp. 151-164.
- KOUROUMA Ahmadou, (1998), *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Editions du Seuil, Paris.
- KOUROUMA Ahmadou cité par Boniface Mongo-Moussa, Nov-Déc - 2000, « Le cas Kourouma : Mémoire et humiliation », in *Hommes et Migrations*, n° 1228.
- LAZARUS Neil, 2006, *Penser le postcolonial. Une introduction critique*, Editions Amsterdam, Paris.
- LIPPMANN Walter, 1922, *Public opinion*, Harcourt Brace and Company, New York.
- LUCKHAM Robin, 1982, « Le militarisme français en Afrique », *Politique africaine*, N° 5, pp.95-110
- NGUGI Wa Thiong'o, 1981, *Writers in Politics*, Heinemann, London.
- NKRUMAH Kwame, 1957, *Ghana: The Autobiography of Kwame Nkrumah*, Thomas Nelson, Edinburgh.
- NKRUMAH Kwame, 2009, *Le néocolonialisme : le dernier stade de l'impérialisme* (1965), Editions Présence Africaine, Coll. « Le panafricanisme », Paris.
- PRAO Yao Séraphin, 2012, *Le franc CFA, instrument de sous-développement*, L'Harmattan, Paris.
- SAID Edward, 2005, *L'Orientalisme. L'orient crée par l'occident* (traduit de l'anglais américain par Catherine Malamoud), Seuil, Paris.
- SANGO Muledi, Janvier-février 1981, Les accords militaires franco-africains d'indépendance, *Peuples noirs, peuples africains*, n° 19, volume 4.
- VERSCHAVE François-Xavier, 2004, *De la Francafrique à la Mafiafrique*, Tribord, Bruxelles.
- ZIMA Pierre, 2000, *Manuel de sociocritique*, L'Harmattan, Paris.